



Chers résidents,

Vous aurez certainement vu la récente apparition des panneaux "à vendre " sur l'Institut d'astrophysique. Le processus de vente que nous vous annonçons dans l'APPC Contact de novembre suit son cours.

Sur invitation du Comité d'acquisition mandaté pour la vente par la Région wallonne, le conseil d'administration de l'APPC lui a remis une résolution qui fixe ses priorités pour le site dans le respect du statut foncier de notre Parc Privé et de son caractère résidentiel. Cette résolution intègre par ailleurs les sensibilités exprimées par les résidents du Parc lors de l'enquête menée auprès d'eux par la Faculté d'architecture en 2021.

Les éléments clés de cette résolution qui nous semble représenter un beau point d'équilibre peuvent se résumer comme suit:

- Sauvegarder l'intégrité du parc paysager de l'Observatoire et de ses arbres remarquables;
- Respecter le caractère résidentiel du Parc de Cointe en présentant un projet de réaffectation en logements de haut standing à vocation unifamiliale;
- Privilégier la réhabilitation des bâtiments néo-médiévaux et modernistes sans modification significative de l'emprise au sol;
- Exclure tout type d'activité tertiaire (marchande ou non marchande) à l'exclusion d'activités didactiques en lien étroit avec l'astronomie à condition qu'elles soient limitées et occasionnelles;

Dans l'intérêt de la conservation de ce site exceptionnel, nous espérons que des investisseurs privés se manifesteront rapidement avec des programmes compatibles avec nos exigences.

Pour plus d'information, nous vous invitons à regarder l'interview donnée par la présidente sur le journal de RTC Liège ce soir à partir de 18h.

Le Conseil d'administration